

Paris, le 09 juillet 2019

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Interdiction du chauffage en serres bio : Jeunes Agriculteurs veut miser sur la saisonnalité**

*Alors qu'un projet d'interdiction du chauffage en serres bio sera statué par le Comité National de l'agriculture biologique le 11 juillet 2019, Jeunes Agriculteurs a choisi le temps de la réflexion avec son réseau pour formuler une proposition adaptée : maintenir le chauffage en serres bio, qui est un outil indispensable à la résilience des exploitations et à la réduction des produits phytosanitaires, en imposant de respecter la saisonnalité des produits.*

Attaché à une production biologique française de qualité, Jeunes Agriculteurs **propose d'interdire la production des légumes concernés durant l'hiver (du 21 décembre au 21 mars) ainsi que de contraindre les plantations à l'année même de récolte.** Les premiers produits labellisés AB se retrouvant ainsi sur les marchés début avril au plus tôt, le respect des cycles naturels de production serait assuré sans pour autant pénaliser les exploitants.

Alors que cette méthode de chauffage est utilisée aujourd'hui par une quarantaine d'exploitations (+ une vingtaine en cours d'installation), ces dernières représentent une main d'œuvre de 15 équivalents temps plein par hectare, soit 810 à ce jour. Ce sont autant de projets d'installation et d'emplois qui serait mis en danger par une interdiction !

L'enjeu sanitaire n'est pas à négliger : le chauffage est utilisé afin de réguler le taux d'humidité dans les serres, ce qui limite les risques de maladies tels le mildiou ou l'oïdium. Une interdiction aurait donc des conséquences en matière de sécurité alimentaire et de sécurisation du revenu des jeunes agriculteurs face aux aléas climatiques ou économiques.

Enfin cette interdiction serait une nouvelle surtransposition française conduit à une forte distorsion de concurrence au sein de l'Union européenne. A marché unique, règle unique ! Nos produits de bonne qualité seraient confrontés, dans leur saison naturelle de production, à d'autres ne respectant pas les mêmes normes. Cela serait un énième coup porté à leur compétitivité et, in fine, à la qualité de l'alimentation des Français.

Nous regrettons la précipitation pour répondre à l'ampleur médiatique de ce sujet, conduisant à demander une interdiction drastique alors même qu'aucune étude d'impact n'a été menée.

#### Contact Presse

Thomas DEBRIX | 01.42.65.86.16 | 06.68.66.15.83 | [tdebrix@jeunes-agriculteurs.fr](mailto:tdebrix@jeunes-agriculteurs.fr)

Fondé en 1957, **Jeunes Agriculteurs** est le seul syndicat professionnel composé exclusivement de jeunes âgés de moins de 35 ans. Apolitique et indépendant, le syndicat représente 50 000 agriculteurs issus de toutes les productions. Répartis en 14 structures régionales et 95 structures départementales, Jeunes Agriculteurs a pour objectifs de défendre les intérêts des jeunes agriculteurs et de favoriser l'accès au métier d'agriculteur pour assurer le renouvellement des générations en agriculture.